

Communiqué



MESSAGE de Mgr Bruno VALENTIN

L'évêque de Versailles m'a informé des mesures conservatoires qu'il vient de prendre à l'encontre du Père Marc-Olivier, à la suite de la dénonciation par une jeune femme de faits qui seraient survenus dans le diocèse de Versailles, il y a une dizaine d'années. Je prends donc des mesures similaires, en retirant au Père Marc Olivier les missions qu'il exerçait dans l'Aude.

J'apporte mon soutien à cette jeune femme qui s'est manifestée. Je redis en même temps l'importance de respecter la présomption d'innocence.

Je partage la peine de tous ceux qui souffriront de cette situation. Avec tout notre diocèse, je suis déterminé à continuer de travailler pour faire de notre Eglise une maison sûre, en particulier pour les plus jeunes. Notre cellule d'écoute demeure joignable à tout moment par mail : cellule.ecoute@aude.catholique.fr

Mgr Bruno VALENTIN
Évêque de Carcassonne

MESSAGE de Mgr Luc CREPY

Il y a quelques jours, mi-avril, j'ai reçu une jeune femme venue dénoncer des faits mettant en cause un prêtre du diocèse de Versailles pour son comportement à son égard, faits dont je n'avais pas connaissance jusqu'à présent et qui remontent à l'année 2017. Elle était alors âgée de 16 ans. Je veux redire avant tout à celle-ci ma peine et ma compassion.

Comme il se doit, j'ai immédiatement signalé les faits au Procureur de la République et lui ai transmis le témoignage de cette jeune femme. J'ai également prévenu l'évêque de Carcassonne et Narbonne où le prêtre était en mission depuis quelques mois. J'ai saisi le Tribunal Pénal Canonique National afin d'ouvrir une enquête canonique qui sera ensuite transmise au Dicastère pour la Doctrine de la Foi à Rome.

La justice civile comme la justice canonique vont maintenant effectuer leur travail, pour le bien de tous et dans le respect des droits de la personne plaignante, des droits de la défense et de la présomption d'innocence.

Coordonnées :

Service communication
Diocèse de Carcassonne et Narbonne
04 68 47 05 31 - 06 72 06 11 26
communication@aude.catholique.fr



Dans l'attente des conclusions de ces procédures, j'ai pris des mesures conservatoires vis-à-vis du prêtre mis en cause, en particulier en le suspendant de tout ministère public. Il quitte ainsi toutes les missions qu'il exerçait dans le diocèse de Carcassonne et Narbonne. Pour respecter et permettre le travail de la justice, et comme l'imposent les procédures en cours, je ne communiquerai pas davantage.

Je rappelle ici l'existence de notre cellule d'écoute qui peut être jointe à cette adresse : ecoutevictimes@catholique78.fr. Je redis mon engagement et celui de l'ensemble du diocèse de Versailles à faire de notre mieux pour protéger tous ceux qui font confiance à l'Église. Nous devons sans cesse tout faire pour mériter cette confiance.

Mgr Luc CREPY
Évêque de Versailles

Coordonnées :

Service communication
Diocèse de Carcassonne et Narbonne
04 68 47 05 31 - 06 72 06 11 26
communication@au.de.catholique.fr

